

*Immigration—Loi*

l'opportunité... Il n'a pas voyagé dans le monde pour trouver sa terre nouvelle. Alors, si cet immigrant avait la vie que vous et moi avons dans ce pays, nous n'avons pas des immigrants au Parlement. Mais le député a bien dit que nous avons besoin d'une politique d'immigration pour construire un pays plus grand et mieux qu'aujourd'hui.

Je veux demander au député de Saint-Léonard—Anjou la vision qu'il a de la politique d'immigration, quand nous avons beaucoup de personnes qui vont à l'extérieur du Canada, des familles qui n'avaient pas de petits garçons et de petites filles et que nous avons une population très âgée. Quelle vision est-ce que le député a pour la politique d'immigration pour l'avenir de notre pays?

**M. Gagliano:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour ce mot d'encouragement. Le Canada, dans le passé, a toujours privilégié une politique d'immigration familiale. C'est par cette politique, ce système, que nous sommes un peu tous arrivés dans ce pays et j'aimerais dire, monsieur le Président, sans offenser personne, que nous sommes tous arrivés, c'est une question de temps, que ce soit dans les années 50, que ce soit en 1800, mais nous sommes tous arrivés.

Alors, en partant de ce principe, il ne faut pas oublier que pour arriver à un but, ce que nous allons être—il faut se rappeler ce que nous étions, ce que nous sommes et ce que nous allons être.

Je pense qu'avec une politique familiale d'immigration élargie, cela pourrait permettre la réunification des familles tout d'abord. Deuxièmement, cela permettrait une sélection d'immigrants plus appropriée au développement du Canada et, troisièmement, cela permettrait justement au Canada de projeter sa population. On a un problème sérieux de dénatalité. Si nous fermons les portes aux immigrés, définitivement, monsieur le Président, dans les années 2000, nous allons commencer à avoir des problèmes sérieux.

Donc, l'immigration, pour le Canada, c'est un véhicule de développement, mais non pas seulement de développement, je dirais même de survie.

● (1410)

*[Traduction]*

**Le président suppléant (M. Paproski):** Le député de Windsor—Walkerville peut poser une très brève question.

**M. McCurdy:** Monsieur le Président, étant donné que le comité étudie actuellement le projet de loi C-55, mesure qui a pour objet d'accélérer le processus de détermination du statut de réfugié, et étant donné que le gouvernement a le choix entre diverses solutions de rechange, notamment une variante ou l'autre de la procédure d'attribution du statut de réfugié qui a été recommandée par le Conseil canadien des Églises, le député est-il convaincu que le projet de loi C-84 est vraiment nécessaire, en dernière analyse?

Si le député estime qu'il n'est pas nécessaire, serait-il tenté de soupçonner, sachant qu'il y a énormément de crainte dans l'air à cause du chômage et de la xénophobie et sachant qu'on attise ces craintes dans certains milieux, que ce projet de loi ne vise pas vraiment à mettre fin aux abus, lesquels sont d'ailleurs causés par les délais de plus en plus longs pour rendre une décision en ce qui concerne le statut de réfugié? S'agit-il d'un

effort à peine déguisé tendant à profiter des craintes qui existent, au lieu de prendre le temps d'expliquer la cause des abus et de mieux faire comprendre la situation en ce qui concerne les réfugiés et les immigrants, et aussi peut-être de mieux faire prendre conscience des problèmes qui attendent notre pays à l'avenir si nous continuons d'avoir un taux de natalité décroissant, avec ce que cela comporte pour la stabilité politique et économique future du Canada?

**M. Gagliano:** Monsieur le Président, je vais tenter de répondre brièvement aux questions. Je crois d'ailleurs avoir répondu dans mon discours à certaines des questions posées par le député. J'ai demandé pourquoi nous avons deux ou trois projets de loi, notamment les projets C-84 et C-55. Ce qu'il nous faut, c'est une politique globale de l'immigration, sans laquelle je ne crois pas que nous puissions résoudre le moindre problème.

Quant au taux de natalité et à l'évolution démographique future, je répète ce que j'ai déjà dit à mon collègue le député de York-Ouest, c'est-à-dire qu'une bonne politique d'immigration accueillante—et j'ai mentionné la réunification des familles—est la pierre angulaire de notre développement futur. Si nous continuons dans la voie que nous suivons maintenant, nous nous retrouverons accablés de graves problèmes à cause du déclin de la natalité et de la réduction du nombre d'immigrants, et j'irais même jusqu'à dire que c'est la survie du Canada qui pourrait être menacée à l'avenir.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période réservée aux questions et commentaires est maintenant terminée. Reprise du débat. Le député d'Edmonton—Strathcona (M. Kilgour).

**M. David Kilgour (Edmonton—Strathcona):** Monsieur le Président, il y a environ 20 ans, j'avais l'honneur de représenter le ministère de la Justice et le ministère de l'Immigration devant la Commission d'appel de l'immigration aussi, comme je m'intéresse depuis longtemps aux questions d'immigration, je vais dire pourquoi je ne pourrai pas appuyer ce projet de loi quand il sera mis aux voix la semaine prochaine, je crois. Je ne serai pas ici pour voter en faveur de cette mesure.

Premièrement, je suis entièrement d'accord sur le fait qu'il faut légiférer pour remédier au problème des demandes manifestement frauduleuses du statut de réfugié que nous recevons actuellement au Canada. Nous en recevons tous les jours et dans pratiquement toutes les villes du Canada. En fait, monsieur, les objectifs déclarés de ce projet de loi, qui sont de protéger les réfugiés authentiques qui ont véritablement besoin de protection, de contrôler les fréquents abus de la procédure de détermination des revendications du statut de réfugié en raison de l'introduction à grande échelle au Canada de personnes cherchant à se prévaloir de cette procédure, de décourager les passeurs et de minimiser l'exploitation des personnes désireuses d'entrer au Canada et les risques qu'elles courent, de répondre aux préoccupations en matière de sécurité et notamment de remplir nos obligations à l'égard des personnes jouissant de la protection internationale, reçoivent largement l'appui, je crois, des gens de bonne volonté de notre pays. Ils constituent un bon cadre pour ce que le projet de loi devrait contenir.

Malheureusement, à mon avis, le projet de loi n'atteint généralement pas ces objectifs. Corrigez-moi si j'ai tort, mais je